Colloque

La prise en compte du mineur dans les procédures de violences conjugales

A destination des
Professionnels du champ social, associatif et médical

Thématique 1 : la détection du mal-être des mineurs exposés aux violences conjugales

Thématique 2 : le signalement en matière de prise en charge des mineurs exposés aux violences conjugales, la contribution des rapports sociaux et médicaux à la procédure

Thématique 3 : les outils juridiques de la protection des mineurs

Thématique 4 : l'évocation de la parentalité avec l'auteur et la victime de violences conjugales

Des informations sur les thématiques et les intervenants seront envoyées ultérieurement aux participants

3 juin 2025
8h45 à 18h00 (Déjeuner de 12h30 à 14h00)
Parvis du Tribunal de Paris, 75017 Paris - Auditorium

Merci de confirmer votre participation
avant le 16 mai 2025
Nombre de place limité
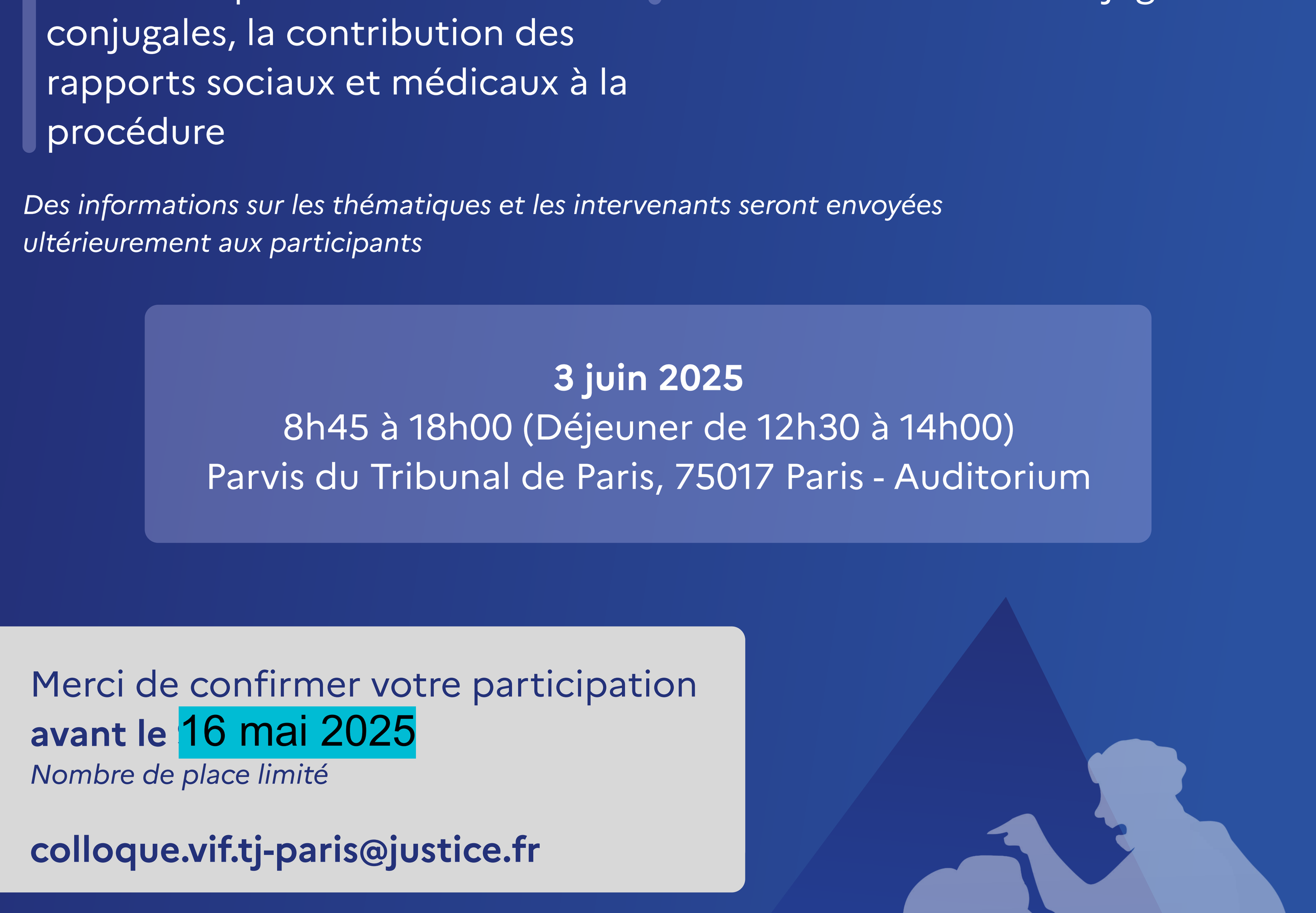
colloque.vif.tj-paris@justice.fr